



Aux destinataires de la procédure  
de consultation

---

Notre réf. FF / MC  
Votre réf. /

Date 23 septembre 2020

**Transparence du financement des partis politiques et des campagnes précédant les élections et votations – Avant-projet de révision de la loi sur les droits politiques (LcDP) – Procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le Grand Conseil a accepté deux motions, l'une concernant la "Transparence du financement des partis et des campagnes" et l'autre intitulée "Droit à la parole lors des votations" (transformée en postulat). Le Conseil d'Etat doit donc soumettre au parlement un projet législatif pour mettre en œuvre ces motions. Il entend aussi saisir cette occasion pour apporter des modifications mineures à la LcDP.

Le Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) a élaboré un avant-projet de révision de la loi sur les droits politiques (LcDP) ainsi qu'un rapport explicatif et un questionnaire.

En séance du 16 septembre 2020, le Conseil d'Etat a pris connaissance de ces documents, sans se prononcer sur le fond, et invité le DSIS à les soumettre à une procédure de consultation. Les documents mis en consultation ainsi qu'un questionnaire pour faciliter les prises de position sont disponibles sur le site internet de l'Etat du Valais: <https://www.vs.ch/web/che/consultations-cantoniales-en-cours>. Les prises de position sont attendues pour le **30 décembre 2020**.

Monsieur Maurice Chevrier, chef du SAIC, est à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire (☎ 027 / 606.47.55).

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
**Frédéric Favre**  
Conseiller d'Etat